

0440049P  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ARISTIDE BRIAND  
19 RUE LOUIS BLANC  
44262 NANTES CEDEX 2  
Tel : 0240350550

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 27  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 24  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 03/02/2021

Réuni le : 11/02/2021

Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 02/02/2021

**Sur la :**

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[ ] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 3

Libellé de la délibération :

AVIS SUPPRESS°/CREAT° DE POSTES - Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration se prononce sur la suppression d'un poste en Technologie.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	5
Contre :	12
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0